

JANVIER 2017

615 rue Principale, Saint-Joachim-de-Shefford (Québec) J0E 2G0 Tél. : 450-539-3201 - Téléc. : 450-539-3145

CONSEIL MUNICIPAL

René Beauregard, maire 539-1999
rene.beauregard@st-joachim.ca

Micheline Beauregard-Dalpe 539-3532
micheline.dalpe@st-joachim.ca

Pierre Daigle 539-2417
pierre.daigle@st-joachim.ca

Caroline Blanchard 539-3239
caroline.blanchard@st-joachim.ca

Christian Marois 539-2776
christian.marois@st-joachim.ca

François Lamoureux 539-0561
francois.lamoureux@st-joachim.ca

Johanne Desabrais 539-4834
johanne.desabrais@st-joachim.ca

Heures de bureau

Services administratifs
Lundi au vendredi
9 h à 12 h – 13 h à 16 h

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

Mardi 10 janvier 2017
à 20 h

Courriel : mairie@st-joachim.ca
Internet : www.st-joachim.ca

Appel d'urgence 9-1-1



Autres numéros à composer pour rejoindre la
Sûreté du Québec : 310-4141 ou cell. : *4141

MOT DU MAIRE

Budget 2017

Le taux de taxation sera pour cette année de 0.60\$ du 100\$ d'évaluation pour une deuxième année. La valeur moyenne résidentielle en 2016 était de 198 100\$. La valeur moyenne pour 2017 est de 200 600\$. Les autres frais : les ordures ménagères et le recyclage (150\$), écocentre (45\$), la vidange des fosses septiques (80\$) demeurent aux mêmes montants que l'an passé. Malgré cette hausse de valeur, le compte de taxes 2017 devrait présenter peu de changements par rapport à l'an dernier. Nous vous présentons ci-dessous l'évolution de la **valeur moyenne** des résidences de Saint-Joachim-de-Shefford depuis 2004. Vous pourrez aussi voir la variation du taux de taxation, les coûts des ordures/recyclage et la vidange des fosses septiques.

Analyse des taux de taxes sans écocentre :

Année	Valeur moy	Taux	Ordures	Fosses	Taxes total
2004	90 109	0.79\$	192.50\$	67\$	971\$
2007	117 538	0.76\$	196.50\$	67\$	1 156\$
2010	153 864	0.70\$	185.00\$	67\$	1 262\$
2013	182 320	0.64\$	190.00\$	67\$	1 423\$
2016	198 100	0.60\$	150.00\$	80\$	1 418\$
2017	200 600	0.60\$	150.00\$	80\$	1 418\$

Alors que la valeur moyenne résidentielle a augmenté en 13 ans de **123% (2004-2017)**, les taxes pour la même période, elles n'ont augmenté que de **46%**. L'augmentation de la valeur moyenne pour les 10 dernières années fut de **70% (2007-2017)**. Les taxes ont été majorées de **23%** pour cette même période.

La hausse du compte de taxes provient principalement des coûts que la municipalité doit défrayer, en fonction de sa richesse foncière, pour les services tels que la Sûreté du Québec, l'entente avec la régie des incendies de Waterloo et la MRC, etc. Je vous invite à prendre connaissance des informations sur la feuille rose à l'intérieur.

Activités du Carnaval

Je vous invite à participer en grand nombre aux activités, les fins de semaine du 13 au 28 janvier 2017. Une programmation élaborée, pour satisfaire le plus grand nombre de personnes, vous est présentée dans le Messenger. Des bénévoles sont recherchés pour ces événements. Votre contribution est importante pour son succès. N'oubliez pas le feu d'artifice le 21 janvier.

P.S : Un merci spécial à « Mon beau sapin Christian Marois » pour le don des sapins ayant servi à embellir notre village pour la période des fêtes.

Nouvelle année

Je vous souhaite en mon nom, ainsi que les membres du conseil et le personnel de votre municipalité, une bonne année remplie de bons moments et de santé.

René Beauregard, maire



SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2017

PROJET D'ORDRE DU JOUR

PRÉSENCES

CONSTATATION DU QUORUM

- 1- **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2- **A- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
B- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX SÉANCES DÉCEMBRE 2016
- 3- **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 4- **CORRESPONDANCE**
- 5- **FINANCE**
 - 5.1 Rapport de la secrétaire-trésorière – Décembre 2016
 - 5.2 Rapport de l'inspecteur municipal – Décembre 2016
 - 5.3 Renouvellement des contrats d'entretien annuels, adhésions, cotisations, mises à jour et abonnements 2017
- 6- **ADMINISTRATION**
 - 6.1 Autorisation comptes à payer – Décembre 2016 et Janvier 2017
 - 6.2 Avis de motion et dépôt du projet de règlement #538-2017 abrogeant le règlement #498-2006 portant sur le traitement des élus municipaux
 - 6.3 Responsable des loisirs – Participation à la Table régionale du loisir estival 2017
 - 6.4 Autorisation pour l'acquisition de contenants de matières recyclables pour les aires publiques par la MRC de La Haute-Yamaska
 - 6.5 Autorisation de signature – Entente à intervenir avec la MRC de La Haute-Yamaska relatif à la délégation de compétence en matière de caractérisation des installations septiques
- 7- **RAPPORTS ADMINISTRATIFS**
 - 7.1 Rapports verbaux ou écrits :
 - 7.1.1 Secrétaire-trésorière
 - 7.1.2 Inspecteur municipal en voirie et en environnement
 - 7.1.3 Protection incendie
- 8- **VOIRIE MUNICIPALE**
- 9- **DÉVELOPPEMENT MUNICIPAL**
- 10- **SUJETS DIVERS DE DERNIÈRE HEURE**
- 11- **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 12- **FERMETURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**



Municipalité de Saint-Joachim-de-Shefford

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017

REVENUS		DÉPENSES	
TAXES	1 230 788\$	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	384 378\$
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	13 657\$	SÉCURITÉ PUBLIQUE	256 291\$
SERVICES RENDUS	7 000\$	TRANSPORT ROUTIER (entretien des routes)	499 357\$
IMPOSITION DE DROITS	40 000\$	HYGIÈNE DU MILIEU	174 286\$
AMENDES ET PÉNALITÉS	6 000\$	URBANISME	42 825\$
INTÉRÊTS	9 000\$	LOISIRS ET CULTURE	91 416\$
AUTRES REVENUS	50 200\$	FRAIS FINANCEMENT - ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT (TRANSFERT)	5 000\$
TRANSFERTS	197 667\$	DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS*	100 759\$
TOTAL REVENUS	1 554 312\$	TOTAL DÉPENSES & AFFECTATIONS	1 554 312\$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION (ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT)	2017*	2018	2019
1.- Ameublement / Véhicule	25 759\$	3 000\$	2 000\$
2.- Chemins, Rue, Trottoirs, etc.	15 000\$	15 000\$	15 000\$
3.- Parc des Loisirs	10 000\$	10 000\$	10 000\$
4.- Développement résidentiel municipal	50 000\$	25 000\$	25 000\$
TOTAL	100 759\$*	53 000\$	52 000\$

- **TAXES FONCIÈRES** : Le taux de taxe foncière demeure à **0,60¢** pour chaque 100\$ de la valeur portée au rôle.
- **ENLÈVEMENT, TRANSPORT ET DISPOSITION DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DES MATIÈRES RECYCLABLES** :
 - Le tarif fixe annuel demeure à **150.00\$ par unité de logement résidentiel**.
 - Le tarif fixe annuel demeure à **150.00\$ pour les matières recyclables des ICI** (Industries, Commerces, Institutions).
- **VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES** : Le tarif fixe annuel demeure à **80.00\$ par fosse**.
- **ÉCOCENTRE** : Le tarif fixe demeure à **45.00\$ par unité de logement résidentiel** et **par ICI** (Industries, Commerces, Institutions)
- **LICENCE DE CHIEN** : Le prix de la licence est fixé à **10.00\$ l'unité** (un maximum de deux (2) chiens).
- **INTÉRÊTS** : Un taux d'intérêt de 12% l'an sera facturé et prélevé sur toutes taxes, compensations ou redevances municipales (règl.#537-2016).

NOTES EXPLICATIVES DU BUDGET 2017

Grâce à une gestion efficace, à la hausse de la valeur des maisons et à l'augmentation du nombre de résidences construites depuis quelques années, le conseil a réussi à limiter les hausses de taxes en diminuant le taux de taxation à chaque dépôt de rôle triennal. Le budget 2017 reflète cette tendance encore une fois en gardant le même taux de taxation pour la deuxième année du rôle, soit de maintenir ce dernier à **0,60¢** pour chaque 100\$ de la valeur portée au rôle. Ce taux nous placera encore une fois parmi les plus bas sinon le plus bas de notre région. L'objectif du conseil municipal a toujours été de vous offrir les meilleurs services tout en respectant votre capacité de payer.

ENTRETIEN DES CHEMINS

L'entretien de nos chemins représente la dépense la plus importante du budget. La compensation pour la prise en charge du réseau routier versée par le gouvernement du Québec devrait être reconduite pour l'année 2017. Dans le cadre du programme portant sur le partage de la taxe d'accise sur l'essence, nous poursuivrons la mise à niveau de l'état de notre réseau routier municipal et nous prévoyons l'asphaltage des rues de notre développement résidentiel.

ENVIRONNEMENT

La MRC de La Haute-Yamaska est l'instance chargée de la gestion des matières résiduelles pour l'ensemble de son territoire. Le calendrier de collectes des ordures et de la collecte sélective vous a été transmis au cours du mois de décembre, n'oubliez pas de le consulter. Les citoyens ainsi que les ICI de Saint-Joachim-de-Shefford ont accès aux écocentres de la MRC situés à Waterloo et à Granby, où vous pouvez disposer des déchets domestiques dangereux (DDD). Vous pouvez également consulter le site internet de la MRC : www.haute-yamaska.ca

COMMUNICATION

La parution du "*Messenger Joachimien*" se poursuivra en 2017, de manière à vous informer sur le cheminement et l'avancement de votre municipalité. Et la mise en ligne de notre nouveau site internet aura lieu dès janvier 2017 afin de vous offrir un autre format d'information sur votre municipalité. Au plaisir de vous entendre et de vous accueillir lors de nos séances ordinaires de conseil.

René Beaugard, maire

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017

RÉPARTITION PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

(CATÉGORIES DE DÉPENSES)

POUR CHAQUE DOLLAR (1,00\$) DU BUDGET

SECTEURS D'ACTIVITÉS <i>(catégories)</i>	DÉPENSES	PAR 1.00\$	%
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	384 378\$	0.2473\$	24.73
SÉCURITÉ PUBLIQUE	256 291\$	0.1649\$	16.49
TRANSPORT ROUTIER (entretien des routes...)	499 357\$	0.3213\$	32.13
HYGIÈNE DU MILIEU	174 286\$	0.1121\$	11.21
URBANISME MISE EN VALEUR TERRITOIRE	42 825\$	0.0276\$	2.76
LOISIRS ET CULTURE	91 416\$	0.0588\$	5.88
FRAIS FINANCEMENT – ACTIVITÉ D'INVESTIS. (TRANSFERT)	5 000\$	0.0032\$	0.32
AFFECTATIONS (Immobilisations)	100 759\$	0.0648\$	6.48
TOTAL DÉPENSES & AFFECTATIONS	1 554 312\$	1.00\$	100%